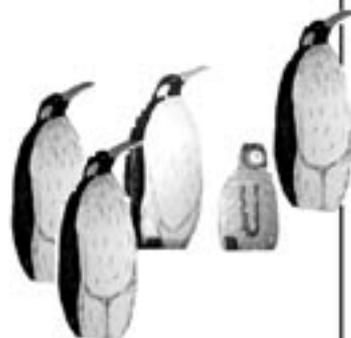




GIRO.COM

**JANVIER
2004**

*La place
"Charles de Gaulle"
en habit de fêtes*



*"le vœu le plus cher
que je fais pour tous"
Gilles ROY*



Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 01/2004

LES VŒUX DU MAIRE

La traditionnelle période des fêtes qui marquent le changement d'année est pour chacun un moment plus intense pour retrouver les parents et les amis. C'est aussi une période favorable pour se retrouver soi-même, faire le point de l'année écoulée et imaginer la suivante telle qu'on la souhaite pour soi et pour les autres.



" Il fait bon rêver " disons-nous assez facilement avec ironie pour signifier que la vie n'est pas un rêve rose-bonbon dans lequel, sans rien faire, tout nous est donné. Et pourtant nous en aurions des envies, mais quelques échecs douloureux nous ont peut-être convaincus que le succès n'est pas fait pour nous, à cause de notre personnalité, de notre culture, de notre milieu social d'origine, etc.

La liste est longue de ce que nous considérons comme des imperfections fatales à notre succès et, le cas échéant, nous pouvons compter sur d'autres pour nous aider à la compléter en nous rappelant nos échecs et en mettant le doigt là où nous avons mal. Imaginez que nous avançons là où les autres n'osent pas aller et que de plus nous réussissons. Ah non!, croyons les, ne bougeons pas, ne touchons à rien, ne tentons rien qui ait une chance de réussir, mais plutôt crions, vociférons contre le reste de la création qui est mal faite, et surtout faisons passer le message de l'inutilité d'avoir des aspirations pour nous-même et nos proches et d'agir pour les réaliser.

Et pourtant, qu'est ce que cela pourrait être motivant pour nous tous, jeunes en particulier, de penser qu'il y a un avenir possible, que le changement n'est pas défendu mais indispensable à notre vie, qu'en réalisant ne serait-ce qu'une partie de nos " vœux " et en aidant les autres à le faire, nous réussirions une réelle transformation de notre vie personnelle et collective.

Même si les médias parlent des petites réussites quotidiennes de millions de gens simples beaucoup moins souvent que de celles éphémères de stars souvent construites de toutes pièces, ce sont les premières qui nous font tous progresser. Les vraies réussites couronnent des années de travail ponctuées d'incertitudes et d'échecs.

En ce moment privilégié, allons rechercher nos projets là où nous les avons cachés (juste derrière notre résignation), donnons leur l'éclat du neuf, et libérons nos qualités et nos énergies (nous en avons plus que nous ne le pensons) au profit de leur réalisation. C'est le vœu le plus cher que je fais pour nous tous.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE

Dix-sept conseillers étaient présents et cinq étaient représentés pour une petite séance de fin d'année consacrée à des questions que l'on pourrait presque qualifier de routine.

Ainsi les 5 premiers points à l'ordre du jour font l'objet d'un avis favorable rapide et un-

nime des conseillers ; il s'agit : 1) de la demande d'une subvention au titre des amendes de police afin d'aménager une liaison piétonne ainsi que quelques places de stationnement entre la rue Lhomme et la place des Anciens Combattants d'Afrique du



*" les questions diverses
ont suscité
les plus longs
échanges "*



*"tenues habillées
ou décontractées ..."*



*"l'opération statistique la
plus ancienne"*

Nord ; 2) de la signature d'une convention avec le Conseil Général pour la réalisation de l'aménagement de l'entrée sud de la ville au niveau du carrefour des Fougerêts ; 3) de l'ajustement des tarifs communaux (locations de salles, concessions, etc.) en vue de la préparation du budget 2004 ; 4) de la répartition de l'actif et du passif du syndicat de la crèche familiale du Pays Sous-Vosgien qui sera dissout au 31 décembre (l'actif reçu par la commune sera cédé à la CCHS qui a repris la compétence " petite enfance ") ; 5) de la signature d'une convention avec la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) pour une assistance technique dans les domaines de la voirie, de l'aménagement des espaces publics et de l'habitat.

Les 6^{ème} et le 7^{ème} points, portant respectivement sur le programme des travaux concédés à l'ONF pour l'entretien des forêts communales en 2004 et sur la reprise des voiries du lotissement des Fougerêts, ont été reportés à janvier 2004 dans l'attente de compléments de dossiers.

Presque naturellement, ce sont les questions diverses qui ont suscité les plus longs échanges. En premier lieu, une délibération était à prendre concernant l'organisation du prochain recensement communal qui doit intervenir en janvier prochain (cf. article ci-après) ; cette opération nécessite l'appointement de 6 agents recenseurs qui devront visi-

ter tous les foyers de la commune pendant la période du 15 janvier au 14 février ; la rémunération brute proposée s'élève à 500 € pour les agents recenseurs et à 126 € pour l'agent coordonnateur qui sera un agent communal ; les 6 agents recenseurs sélectionnés, parmi lesquels figurent des proches de 3 conseillers municipaux, ont été recrutés par le " bouche à oreille ", ce qui n'apparaît pas convenable à certains conseillers ; le maire explique que cette méthode a été retenue en raison du peu de temps disponible et de la nécessité d'appointer des personnes de confiance pour cette opération qui, par ailleurs, est rémunérée de façon extrêmement modeste par rapport à la charge de travail (**NDLR** : environ 400 € nets pour une centaine d'heures de travail, sans compter la période de formation) ; la proposition est adoptée à la majorité, 3 conseillers ne prenant pas part au vote, 2 s'abstenant et 1 votant contre. En second lieu, Catherine BOHEME présente au conseil un projet d'adhésion à un programme d' " écocertification " géré par l'Association pour l'Écocertification de la Forêt Comtoise (AEFC) en vue d'assurer une gestion " durable " de nos forêts dans le cadre du Programme Européen des Forêts Certifiées (PEFC) lancé en 1999 ; compte tenu de la nouveauté du dossier, le projet d'adhésion à la charte correspondante sera traité, après étude, lors de la prochaine séance du conseil.

CATHERINE TURNHERR ... LE STYLE !



8 Grande Rue : tenues " habillées " ou décontractées pour hommes et femmes, pantalons, jeans, chemises, robes, manteaux, imperméables, accessoires de mode, ... bien plus que trois chariots vous attendent chez " Primatesta ", le magasin de Catherine

TURNHERR. Une boutique professionnelle s'il en est car nous en sommes à la 4^{ème} génération de la famille Primatesta, fondatrice du commerce il y a près d'un siècle. A l'époque, l'arrière grand père de Catherine était spécialisé dans le parapluie et l'ombrelle, objets qui figurent toujours dans les rayons.

Catherine TURNHERR a fréquenté l'école Pigier à Belfort pour se perfectionner dans le métier familial après avoir suivi des études primaires et secondaires à Giromagny. Lorsqu'elle n'est pas dans son magasin, Catherine s'occupe de son petit garçon Jules qui a 2 ans (sera t'il la 5^{ème} génération de commerçants à Giromagny?). Catherine TURNHERR est aussi trésorière de l'ACAGY après en avoir été la présidente.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le mois de janvier verra le lancement d'une nouvelle campagne de recensement dans notre commune. Une telle opération est organisée périodiquement dans toutes les sociétés modernes ; elle permet notamment de dénombrer la population, de décrire ses caractéristiques démographiques et sociales, de saisir les dynamiques d'évolution socio-économique, d'apprécier les migrations résidentielles, de connaître l'évolution et l'utilisation du parc de logements. Cette pratique

n'est pas nouvelle et constitue même probablement l'opération statistique la plus ancienne de l'histoire humaine.

Chine, Egypte, Assyrie, réalisaient déjà des recensements, à des fins fiscales et militaires, il y a plus de 5000 ans. Plus proches de nous, on retrouve l' " inventaire " décidé par Charlemagne en 786, l' " état des paroisses et des feux " demandé en 1328 par Philippe VI de Valois qui indique une population " française " de 19 millions d'habitants,

puis le recensement ordonné par Bonaparte en 1801 qui dénombre 33 millions d'habitants. A partir de cette date, les recensements se sont enchaînés selon une période de 5 à 9 ans, la dernière opération remontant à 1999.

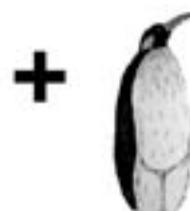
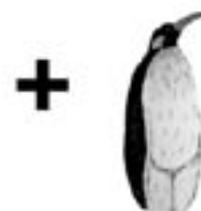
A partir de 2004, l'opération exhaustive et ponctuelle de jadis sera remplacée par une nouvelle méthode plus souple et plus permanente. Ainsi, toutes les communes de moins de 10 000 habitants ont été réparties en 5 groupes et chaque groupe sera recensé une fois tous les 5 ans (Giromagny fait partie du premier groupe). Toutes les communes de plus de 10 000 habitants verront leur territoire découpé en 5 groupes d'adresses qui seront recensées par échantillonnage également selon un rythme quinquennal. Les informations tirées du recensement présenteront ainsi un caractère mieux actualisé par le biais des méthodes statistiques.

Le recensement est effectué sous la responsabilité de l'état avec la participation des communes et de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) sous le contrôle de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Les données recueillies sont confidentielles et ne peuvent être traitées que de manière statistique, c'est-à-dire indépendamment de l'identité des personnes ; ces données ne peuvent en aucun cas être utilisées à des fins de contrôle fiscal ou administratif. Les données globales de ce recensement nouvelle mode ne seront disponibles qu'en 2008, date prévue de parution du décret d'authentification des populations légales. Cependant, pour les

premières communes entrant dans le dispositif, les premiers retours d'information statistique interviendront à partir de 2005 ; ces informations sont destinées à permettre aux "décideurs" d'améliorer l'offre de services aux populations en fonction des profils démographiques ; par exemple adaptation des services publics, du nombre de crèches, d'établissements scolaires, de logements, etc.

Jadis la population devait se déplacer jusqu'au lieu de recensement (le deuxième dénombrement de l'empire Romain ordonné par Auguste est ainsi resté célèbre pour avoir conduit les parents de Jésus à le mettre au monde dans une étable au cours de leur voyage vers le lieu du recensement) ; aujourd'hui ce sont les agents recenseurs qui se déplacent (dans certains pays cette opération s'effectue même partiellement par voie postale).

Les agents recenseurs de la population de Giromagny seront au nombre de 6, chacun intervenant dans un quartier bien délimité. Ces agents seront porteurs d'une carte d'identification et ils seront tenus au secret professionnel le plus strict. L'agent recenseur distribuera les bulletins de recensement (un bulletin par personne et une fiche par logement) et viendra les récupérer au domicile de chacun ; cet agent pourra apporter explications et assistance dans le remplissage des bulletins. Sans doute est-il bon de rappeler encore que le traitement et la diffusion de l'information seront effectués de façon totalement anonyme et aussi que la participation au recensement a un caractère obligatoire et par conséquent que nul ne peut s'y soustraire.



"aujourd'hui ce sont les agents recenseurs qui se déplacent"

CONSEILS MUNICIPAUX D'ADOLESCENTS DES 8 OCTOBRE ET 19 NOVEMBRE

Treize conseillers (sur 22) étaient présents à la séance du 8 octobre qui débuta par une introduction de l'animateur, Jean LEFEVRE, sur le rôle et le fonctionnement du CMA. Le reste de la séance fut consacré à une discussion sur la sécurité dans les rues ; des suggestions furent faites notamment quant à la réalisation de trottoirs, rue du colonel WEBER et faubourg d'Alsace, sur la mise en place de "sens uniques", et sur une plus grande surveillance des stationnements anarchiques, en particulier aux abords des écoles.

Lors de la séance du 19 novembre, seulement 9 conseillers étaient présents pour trai-

ter de la question des aires de jeu. A la majorité, les élus donnent la préférence à une seule aire de jeu "bien aménagée" de préférence à plusieurs réparties dans la ville, avec des protections et des séparations de zones entre les "petits" (3 à 8 ans) et les "grands" (8 à 14 ans). Afin de progresser, une enquête sera conduite auprès de tous les enfants et adolescents de la commune (au sein des écoles) en vue de proposer un dossier à la commission "finances" du conseil municipal. L'analyse de la consultation sera effectuée le 14 janvier, lors de la prochaine séance du CM d'adolescents.

LA VIE COMMUNALE

Noces d'or ... suite : Solange et Louis BARTHELEMY, mariés le 27 juin 1953, n'avaient pu se joindre à la manifestation des "noces d'or" du mois de novembre pour raison de santé ; c'est donc le maire, Gilles ROY, accompagné de Marie-Noëlle MARLINE et Gilbert DEMOUGE, qui s'est rendu à leur domicile avec médaille et cadeaux. Né le 13 décembre 1917 dans l'Aube, Louis est arrivé à Giromagny avec son épouse en 1953 pour

ouvrir un bureau des Pompes Funèbres Générales après avoir exercé divers métiers en Lorraine et passé plusieurs années de captivité en Allemagne. Son épouse Solange, née à Nancy le 15 février 1930, avait elle aussi exercé très tôt différents métiers avant d'accompagner son époux à Giromagny ; c'est elle qui, après le départ en retraite de Louis en 1982, a encore tenu le bureau du 1 rue Thiers jusqu'à sa fermeture en 1992.



"une plus grande surveillance des stationnements anarchiques"





**"de l'arrivée des mineurs
jusqu'aux constructions
industrielles"**



"Téléthon merci !"



Ont aussi participé à la création de ce
numéro : Marie-Noëlle MARLINE.

Concours départemental des villages fleuris : Dans la catégorie des villes de plus de 1000 habitants, notre commune se classe cette année à la 4^{ème} place (sur 14 concurrents), ce qui marque un progrès sensible par rapport à 2002 où nous étions classés 8ème et récompense ainsi les efforts des services techniques de la ville et de tous les élus qui se sont investis dans cette opération. La décoration de l'hôtel de ville n'a toutefois pas fait l'unanimité au sein du jury qui n'a classé notre édifice qu'en 7^{ème} position alors qu'il figurait en 1^{ère} place en 2002 ; cent fois sur le métier remettez votre ouvrage nous dirait très certainement Mr. Jean de la Fontaine! Chez les particuliers, Mr et Mme Marcel ZIMMERMANN, rue des Sources, ont reçu le 3^{ème} prix départemental (sur 31 concurrents) dans la catégorie "décor sur la voie publique", ce qui vaut bien quelques félicitations ! Par ailleurs, le Territoire de Belfort dans son ensemble s'est vu renouvelé le label "Trophée du département fleuri" décerné par le conseil national des villes et villages fleuris. Ce trophée récompense l'action de soutien du Conseil Général aux communes pour l'amélioration du cadre de vie, mais aussi plus généralement l'effort de chacun, au niveau des communes et des particuliers, pour l'embellissement de notre territoire.

Décorations de Noël : Comme l'an passé, les services techniques ont décoré notre ville. Le massif de la place De Gaulle s'est transformé en banquise avec la présence d'une famille de pingouins. Le centre ville a retrouvé ses guirlandes et les élèves des deux écoles primaires ont décoré, avec leurs enseignants et en partenariat avec la commune, la façade et le portail de leurs établissements. Les élus ont aussi mis "la main à la pâte" ou plutôt à la peinture pour décorer étoiles et lunes accrochées dans les sapins.

Noël des anciens : 376 "anciens" (plus de 70 ans) ont eu un avant goût de Noël le 5 décembre en recevant en mairie une boîte de chocolats et un bon de 15 € à utiliser dans les commerces de la commune. Les 170 pensionnaires de la maison de retraite Saint Joseph n'ont pas été oubliés ; le maire et ses adjoints leur ont rendu visite et ont joué au "Père Noël" en distribuant des boîtes de chocolats à chacun.

Patrimoine : Le 22 novembre, au centre socio culturel, plus de quarante personnes ont pu apprécier les connaissances encyclopédiques et les talents de conteur de

François LIEBELIN, ancien instituteur, qui nous proposait une rencontre avec le patrimoine bâti de notre ville. Que de transformations depuis le bourg du Hautot de l'époque moyenâgeuse, l'arrivée des mineurs vers 1550, jusqu'aux constructions industrielles de la période textile au 19ème siècle ! Si la maison de la justice des mines, dite aussi maison Mazarin ou maison Lardier, construite en 1565, est aisément repérable par tous, il faut bien reconnaître qu'un "il plus exercé est nécessaire pour repérer les nombreux autres édifices chargés d'histoire comme la cure ou la maison "Beaume", dissimulés qu'ils sont par des aménagements ou des constructions plus récentes. **NDLR** : *Espérons que ce riche passé historique inspirera la plume de quelques uns de nos concitoyens qui voudront bien faire partager leurs connaissances par des articles dans GIRO.COM. Il est par ailleurs à signaler qu'une carte répertoriant les sites d'intérêt archéologique de la commune a été dressée et se trouve annexée au plan d'occupation des sols de la commune (elle n'est donc pas "perdue" !); cette carte est accompagnée de commentaires explicatifs ; ainsi, en cas d'opération réalisée sur une zone répertoriée (fouilles, démolitions), les services et associations archéologiques sont systématiquement prévenus par les services communaux (même s'ils ne le reconnaissent pas toujours ou souhaiteraient quelquefois des périmètres plus étendus).*

Téléthon merci : le bilan des journées du Téléthon des 5, 6 et 7 décembre a eu lieu le vendredi 19 décembre en salle des fêtes de la mairie. Hervé DOUZET, l'animateur de ces journées, a remis au coordinateur départemental la coquette somme de 8847,13 €, 2^{ème} performance départementale ! Il a ensuite chaleureusement remercié les groupes qui ont donné des concerts : Story Dance, Mista Pawa, l'harmonie municipale ainsi que les nombreux acteurs : Croix Rouge, Amicale de gymnastique, Collège Val du Rosemont, Moto club de la Haute Savoureuse, USG VTT, Horizon Tout Terrain et leurs 4X4, USG handball, Ptitis Môtieux de Lepuix Gy, Centre Socio Culturel de la Haute Savoureuse, Commune de Giromagny, les commerçants et les artistes locaux qui avaient offert une de leurs toiles : Odile BORIE, Monique NONNOTE, Jean-Marie ROBERT, Serge RIBLET et Henri PALATICKY, sans oublier tous les bénévoles qui ont participé à titre individuel.

AGENDA DE JANVIER

Une année qui commence piano piano !

Lundi 5 : * Passage de la déchetterie mobile, place des casernes, de 12H00 à 19H00.

Dimanche 18 : * L'USG Athlétisme participe aux championnats régionaux à Lons le Saunier ; les supporters sont attendus nombreux !

GIROPATRIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

EDF: 03 84 28 33 23 **GDF**: 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.